

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
26-00003 /AONR/APME/CIPM/2026 DU
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE
DÉPLOIEMENT D'UN PORTAIL NUMÉRIQUE POUR LA VISIBILITÉ DES PME EN
PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BUDGET APME, EXERCICE 2026.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un consultant pour Conception et déploiement d'un portail Numérique pour la visibilité des PME en procédure d'urgence, au titre de l'exercice budgétaire 2026.

2- Consistance des prestations

Les prestations portent sur :

- Faire une étude de l'existant
- Rencontrer les différents acteurs au CFCE
- Rencontrer les chefs d'unité au siège
- Conception et développement de la plateforme (méthode agile)
- Installation de l'agrégateur de paiement Tresorpay
- Tests et Transfert de compétence

3- Tranches/Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique.

4- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de trente millions (30 000 000) FCFA TTC.

5- Délai prévisionnel de réalisation des prestations

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N°26-008/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2026 du 15 Juin 2026, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	IRAM CORPORATION/AXE SERVICES	B.P: Yaoundé, Tél: 693 728 813
2	Ets PANDORE	B.P: Yaoundé, Tél: 696 367 161
3	Ets PANDORA	B.P: Yaoundé, Tél: 656 572 631

7- Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint sont financées par le budget de l'APME - Exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 32 803 – 21 312

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission en ligne.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres. Son montant s'élève à cent cinquante mille (150 000) FCFA.

La caution de soumission doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis. L'absence de l'une de ces pièces à l'ouverture des plis entraînera le rejet de l'Offre.

Au cas où et, dans les conditions requises par la réglementation en vigueur, un chèque-banque ou chèque certifié est produit en lieu et place d'un cautionnement, il doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale(MO).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'APME sise Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tél : 242 04 82 55/696 00 57 96.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier peut être obtenue au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'APME de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55, dès publication du présent avis, sur

présentation de l'original d'une quittance de cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable, dans le compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier d'Appel d'Offre (DAO) par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de d'appel d'offres.

12- Remise des offres

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

a) Mode de soumission en ligne

L'offre est établie en français ou en anglais.

Les offres devront être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **14 Septembre 2026 à 12 heures.**

Dans le même délai que ci-dessus, une copie de sauvegarde des offres enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », ainsi que la version physique de la caution de soumission accompagnée du récépissé délivré par la CDEC. Le pli devra être déposé sur décharge et portera la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
26-00003 /AONR/APME/CIPM/2025 DU
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE
DÉPLOIEMENT D'UN PORTAIL NUMÉRIQUE POUR LA VISIBILITÉ DES PME EN
PROCEDURE D'URGENCE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

b) Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme COLEPS et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13 - Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;

le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission non timbrée, non accompagnée du récépissé de la CDEC ou n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **14 Septembre 2026 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APME dans la Salle des réunions de l'APME en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivantes :

15.1 - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Il s'agit notamment de :

Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif	
1	la non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
2	des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.
Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique	
1	l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
2	le non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes;
3	l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

4	de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
5	la non-conformité du mode de soumission ;
6	la présence d'informations financières dans l'offre technique;
7	L'absence des conditions d'acceptation du Marché (CCAP et TDR dûment paraphées sur chaque page et signées aux dernières pages avec la qualité du signataire et son tampon précédées de la mention « lu et approuvé »)
8	La note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
9	La capacité financière de un (1 000 000) FCFA
Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière	
1	l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
2	l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE);

15.2- Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des Compagnies d'Assurances porteront à titre indicatif sur :

Critères essentiels	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	02
Compréhension de la mission. Méthodologie en adéquation avec les TDR, Planning, Architecture technique et technologique, qualité, sécurité, maintenance et transfert de compétences	31
Références du soumissionnaire	15
Compétence et qualification du personnel proposé	48
Moyens techniques et matériels	04
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 70 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$$Sf = 100 \times Fm/F.$$

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont : T=0,7 et F=0,3.

La note globale définitive Ng de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$$NG = (Nt \times 0.70) + (Nf \times 0.30).$$

16- Mode d'attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques financiers.

17- Nombre maximum de lots

La prestation est en lot unique.

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours pour* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA), au siège de l'APME, sis à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, B.P : 35 186 Yaoundé, Tél : 242 04 82 55/696 00 57 96 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20 - Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de tentative de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, Ou le MO/MOD au numéro (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17.

Fait à Yaoundé, le 3 AOUT 2026

Le Directeur Général,

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP/JDM
- P/CIPM/APME
- Archives

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The signature appears to be 'Blum'. The stamp is partially obscured by the signature and contains some illegible text and a date. Below the main signature, there is another smaller signature or set of initials.